

No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI LE 2 AVRIL 1987, A 20H00.

Etaient présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Marcel Dulude, conseiller
Monsieur Marcel Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Paul Uttaro, conseiller suppléant
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et directeur général

Etaient absents:

Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Yves Ménard, conseiller (remplacé par monsieur Paul Uttaro)
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 1987
3. Programme P.A.R.C.Q.: agent de livraison
4. Position du ministère de l'Agriculture face aux schémas des M.R.C.
5. Règlements d'emprunts
 - 5.1 Règlements #87-422 et #87-423, de la ville de Chambly
 - 5.2 Règlements #1283, #1286 et #1289, de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville
6. Colloques et congrès
 - 6.1 Colloque de zone de la C.S.M.Q.
 - 6.2 Colloque de l'A.A.R.Q.
 - 6.3 Colloque sur la gestion des déchets U.M.R.C.Q.
 - 6.4 Congrès de l'U.M.Q.
7. Demandes d'interventions gratuites
 - 7.1 Branches 9 et 10 du Ruisseau Coderre
 - 7.2 Branche 1 du cours d'eau Petit-Lacroix Lafabrique
 - 7.3 Branche 24 de la Rivière Amyot



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

8. Demandes de modifications au R.C.I.
 - 8.1 Site de l'aéroport de St-Mathieu
 - 8.2 Dimensions minimales de lots à Carignan
9. Demandes d'appui de M.R.C.
 - 9.1 M.R.C. Rimouski-Neigette
 - 9.2 M.R.C. Haut-St-Laurent
10. Bordereau des comptes à payer
11. Correspondance
12. Affaires publiques
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

ITEM 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

87-996

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant les items suivants:

- 13 a) Evaluation foncière
- b) Schéma d'Aménagement
- c) Rencontre du ministère des Affaires municipales

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
REGULIERE DU 5 MARS 1987

87-997

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 1987, soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

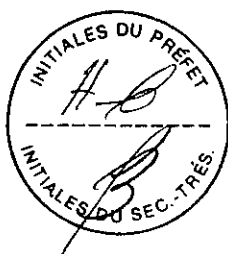
ITEM 3. PROGRAMME P.A.R.C.Q.: AGENT DE LIVRAISON

87-998

ATTENDU QUE la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu est mandataire du programme P.A.R.C.Q. sur son territoire;

ATTENDU QU'un protocole d'entente sera signé sous peu entre la Société d'Habitation du Québec et la M.R.C.;

ATTENDU QU'il y a lieu, pour l'application du Programme, de nommer un agent de livraison



No de résolution
ou annotation

87-998
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste
APPUYE PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU DE mandater la firme GAUDETTE, CHARPENTIER & ASSOC. INC. comme agent de livraison pour la réalisation du programme P.A.R.C.Q. sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

QUE la M.R.C. retienne 100.00 \$ du montant à remettre à l'agent de livraison suite à la réception d'un chèque de la part de la Société d'Habitation du Québec à cet effet.

QUE ladite firme réalise tout le travail inhérent à la confection des dossiers, à l'exception de la publicité, et qu'elle fournisse un bilan annuel des dossiers présentés et des dossiers acceptés, avec les montants alloués, et ce, par municipalité.

QUE le présent mandat soit de la même durée que celle du protocole et peut être annulé par l'un ou l'autre des parties moyennant un pré-avis de part et d'autre de 90 jours.

ADOpte MAJORITAIREMENT, le représentant de la ville de Carignan ayant voté contre la résolution.

ITEM 4. POSITION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE FACE AUX SCHEMAS DES M.R.C.

Le secrétaire-trésorier dépose aux membres du Conseil un document produit par l'U.M.R.C.Q., qui présente la position adoptée par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Michel Pagé au COMPADR.

De plus, monsieur le Préfet informe le Conseil qu'une réunion des préfets est prévue le 3 avril 1987 à Québec pour rencontrer monsieur le ministre André Bourbeau et monsieur le ministre Michel Pagé à ce sujet.

ITEM 5. REGLEMENTS D'EMPRUNTS

5.1 Règlements #87-422 et #87-423 de la ville de Chambly

Monsieur Jean Tanguay, représentant de la ville de Chambly demande au Conseil de reporter son avis sur les règlements d'emprunts à une séance ultérieure, certains points devant être clarifiés par le Conseil local.

5.2 Ville de Saint-Bruno-de-Montarville: règlements #1283, #1286 et #1289

87-999

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;



No de résolution
ou annotation

87-999
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 24 mars 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1283 de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement #1286

87-1000

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 24 mars 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation d'un parc situé en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin



No de résolution
ou annotation

87-1000
(suite)

87-1001

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1286 de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement #1289

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 24 mars 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement de rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1289 de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 6. COLLOQUES ET CONGRES

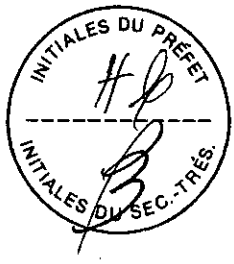
6.1 Colloque de zone de la C.S.M.Q.

87-1002

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Marcel Lacoste

ET RESOLU D'autoriser le directeur général à participer au colloque de zone de la C.S.M.Q. qui se tiendra à Montmagny les 23 et 24 avril prochains et que tous les frais inhérents à ce colloque soient défrayés par la M.R.C.

ADOpte MAJORITAIREMENT, le représentant de la ville de Carignan ayant voté contre la résolution.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

6.2 Colloque de l'A.A.R.Q.

87-1003

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Marcel Lacoste

ET RESOLU D'autoriser le coordonnateur à l'aménagement d'assister au colloque de l'A.A.R.Q. qui se tiendra à Tois-Rivières les 9 et 10 avril prochains et que tous les frais inhérents à ce colloque soient défrayés par la M.R.C.

ADOpte MAJORITAIREMENT, le représentant de la ville de Carignan ayant voté contre la résolution.

6.3 Colloque sur la gestion des déchets

87-1004

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Marcel Lacoste

ET RESOLU QUE le coordonnateur à l'aménagement assiste au colloque organisé par l'U.M.R.C.Q. à Sherbrooke les 7 et 8 avril prochains et que tous les frais inhérents au colloque soient défrayés par la M.R.C.

ADOpte MAJORITAIREMENT, le représentant de la ville de Carignan ayant voté contre la résolution.

6.4 Congrès U.M.Q.

87-1005

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Marcel Lacoste

ET RESOLU QUE le directeur général assiste au Congrès de l'U.M.Q. qui se tiendra à Québec les 7, 8 et 9 mai prochains et que tous les frais inhérents au Congrès soient défrayés par la M.R.C.

ADOpte MAJORITAIREMENT, le représentant de la ville de Carignan ayant voté contre la résolution.

ITEM 7. DEMANDES D'INTERVENTIONS GRATUITES

7.1 Branches 9 et 10 du Ruisseau Coderre

87-1006

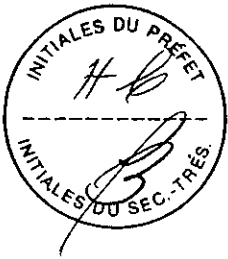
ATTENDU QU'il y a eu une demande des intéressés afin d'intervenir dans le drainage des Branches 9 et 10 du cours d'eau Ruisseau Coderre;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la demande le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a établi que des travaux d'aménagement devaient être effectués afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux dans ledit cours d'eau;

ATTENDU QU'un règlement a été adopté à cet effet

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdeleine
APPUYE PAR Monsieur René Gendron



No de résolution
ou annotation

87-1006
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QU'une demande soit faite au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de bien vouloir se charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, de l'exécution des travaux de drainage des Branches 9 et 10 dans le cours d'eau Ruisseau Coderre.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard, ni interruption.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7.2 Branche 1 du cours d'eau Petit Lacroix-Lafabrique

ATTENDU QU'il y a eu une demande des intéressés afin d'intervenir dans le drainage de la Branche 1 du cours d'eau Petit Lacroix-Lafabrique;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la demande le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a établi que des travaux d'aménagement devaient être effectués afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux dans ledit cours d'eau;

ATTENDU QU'un règlement a été adopté à cet effet

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QU'une demande soit faite au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de bien vouloir se charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, de l'exécution des travaux de drainage de la Branche 1 dans le cours d'eau Petit Lacroix-Lafabrique.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard, ni interruption.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7.3 Branche 24 de la Rivière Amyot

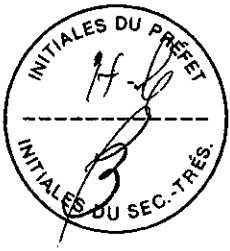
ATTENDU QU'il y a eu une demande des intéressés afin d'intervenir dans le drainage de la Branche 24 du cours d'eau de la Rivière Amyot;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la demande le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a établi que des travaux d'aménagement devaient être effectués afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux dans ledit cours d'eau;

ATTENDU QU'un règlement a été adopté à cet effet

87-1007

87-1008



No de résolution
ou annotation

87-1008
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Wildor Vigeant
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QU'une demande soit faite au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de bien vouloir se charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, de l'exécution des travaux de drainage de la Branche 24 dans le cours d'eau de la Rivière Amyot.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard, ni interruption.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ITEM 8. DEMANDES DE MODIFICATIONS AU R.C.I.

8.1 Site de l'aéroport de St-Mathieu

La demande porte sur un agrandissement du site reconnu au R.C.I. soit le long de la rue de l'Aéroport.

Le Comité consultatif a été sensibilisé à la question et fera des recommandations pour la prochaine séance du Conseil.

8.2 Dimensions minimales à Carignan

Lors d'un amendement au règlement de contrôle intérimaire, en octobre 1983, pour les lots sur la rue Bachand, la conversion en système est légèrement supérieure à celle exprimée en système anglais (32,5 m. donne 106 pi. au lieu de 100 pi. tel qu'indiqué). Il faudrait donc modifier 32,5 m. pour 30,48 m.

Il s'agit d'une modification mineure qui sera apportée lors d'une modification subséquente. Toutefois le Conseil convient que le R.C.I. doit être interprété avec le cent pieds de frontage, plutôt que 32,5 m., puisque l'amendement apporté en octobre 1983 avait justement pour but de reconnaître les fontages de cent pieds dans cette partie du territoire à Carignan.

ITEM 9. DEMANDE D'APPUI DE M.R.C.

9.1 M.R.C. Rimouski-Neigette

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui.

9.2 M.R.C. Haut Saint-Laurent

ATTENDU QUE des preuves suffisantes recueillies en Europe et au Canada permettent de conclure que les émissions de toutes cheminées et véhicules sont responsables des pluies acides;

87-1009



No de résolution
ou annotation

87-1009
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE ces pluies acides ont dérangé l'équilibre de la nature, résultant en une sérieuse réduction de la faune aquatique des lacs, ralentissant la croissance des arbres et, à la limite, faisant mourir les arbres de nos boisés;

ATTENDU QUE les forêts, ainsi que d'autres plantes vertes sont éventuellement responsables du maintien du niveau d'oxygène dans l'air que nous respirons;

ATTENDU QUE les produits forestiers ont toujours fourni, à une échelle plus ou moins grande, un revenu aux propriétaires de fermes et de boisés dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE nos voisins dans le nord de l'Etat de New-York, qui sont largement dépendants du Parc des Adirondacks pour gagner leur vie, ont aussi exprimé une vive inquiétude au sujet des effets que peuvent causer les pluies acides

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdeleine
APPUYE PAR Monsieur André-Guy Trudeau

ET RESOLU QU'une demande soit envoyée au Premier Ministre du Canada, l'Honorable Brian Mulroney, afin que tous les efforts soient déployés par notre premier ministre pour conclure une entente avec M. Reagan en vue de la réduction, dans les plus brefs délais possibles, de ces émissions délétères dans nos deux (2) pays.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 10. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

87-1010

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude
APPUYE PAR Monsieur Jean Tanguay

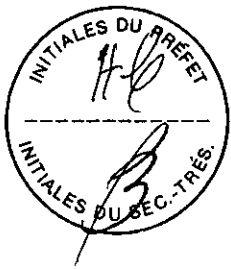
ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #63, de chèque #2802 à chèque #2823 et chèque #S1065 à chèque #S1101 pour un montant total de 19,845.55 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 11. CORRESPONDANCE

1422 23-02-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, min. MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant un chèque de 11,010.00 \$ pour la subvention au Schéma.

1423 25-02-87 Lettre de MADAME LOUISE AUDET, sec.-trés. M.R.C. RIMOUSKI-NEIGETTE, accompagnant une résolution relative aux terres publiques.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

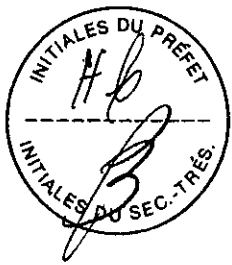
- 1424 25-02-87 Lettre de MADAME HELENE DRAPEAU, greffier ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE, accompagnant les règlements d'emprunts #1278, #1279, #1280 et #1282 pour avis du Conseil de la M.R.C.
- 1425 26-02-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, prés. U.M.R.C.Q., relativement à la position du ministère de l'Agriculture face au Schéma.
- 1426 02-03-87 Lettre de MONSIEUR ARMAND L'ECUYER, prés. LES PLACEMENTS ARCLO INC., relativement au projet de remblayage à l'île Ste-Marie.
- 1427 02-03-87 Lettre de MADAME CLAIRE GAGNON, ing. MINISTERE DES TRANSPORTS, demandant les commentaires de la M.R.C. face au projet d'élargissement de la route 133 à Mont-Saint-Hilaire.
- 1428 02-03-87 Lettre de MONSIEUR PAUL R. CHOQUETTE, greffier VILLE DE BELOEIL, accompagnant les règlements d'emprunts #1100-87, #1102-87 et #1103-87 pour avis du Conseil de la M.R.C.
- 1429 02-03-87 Lettre de MONSIEUR BERNARD DAIGNEAULT, dir. gén., VILLE DE CARIGNAN, demandant une modification à l'article 6.2.2 du règlement de contrôle intérimaire.
- 1430 03-03-87 Lettre de MADAME LOUISE BEAULIEU, coord. MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant réception de la demande de modifications au protocole d'entente au Schéma.
- 1431 03-03-87 Lettre de MONSIEUR BERTRAND GAUVIN, sec.-trés. ST-CHARLES PAROISSE, relativement à une rencontre des intéressés pour la Br.1 du cours d'eau Petit-Lacroix LaFabrique.
- 1432 05-03-87 Lettre de MONSIEUR PAUL LANGELIER, comité local, U.P.A. ST-HYACINTHE, accompagnant des commentaires face au Schéma devant être adoptés.
- 1433 05-03-87 Lettre de MONSIEUR JEAN-CLAUDE BAUMIER, président du congrès 87, U.M.Q., nous invitant à participer au congrès annuel les 7, 8 et 9 mai prochains.
- 1434 06-03-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, prés. U.M.R.C.Q. accompagnée d'un document présentant la position du ministre de l'Agriculture à une réunion du COMPADR.
- 1435 06-03-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, prés. U.M.R.C.Q., nous invitant à un colloque sur la gestion des déchets.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1436 09-03-87 Lettre de MONSIEUR PIERRE PETRIN, sec.-trés. SAINT-DENIS PAROISSE, relativement à une rencontre des intéressés pour la Br.24 de la Rivière Amyot.
- 1437 09-03-87 Lettre de MONSIEUR NORMAND BOLDUC, direc. du cabinet M.L.C.P., accusant réception de notre résolution face à la fête des Patriotes.
- 1438 11-03-87 Copie conforme de la résolution #87-45, ST-BASILE-LE-GRAND, n'approuvant pas le mémoire du 28 janvier 1987 et présenté dans le cadre de la consultation à la Version Définitive.
- 1439 11-03-87 Lettre de MADAME HELENE DRAPEAU, greffier ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE, accompagnant une résolution mandatant la M.R.C. pour l'application du programme P.A.R.C.Q.
- 1440 12-03-87 Lettre de MADAME RITA RONDEAU, sec.-trés. M.R.C. ROUVILLE, accompagnant copie du Schéma d'Aménagement avec résolutions à l'appui.
- 1441 13-03-87 Lettre de MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRE, maire VILLE DE BELOEIL, adressée au ministre des Affaires municipales dans le cadre de P.A.R.C.Q. et dont nous recevons copie conforme.
- 1442 16-03-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, prés. U.M.R.C.Q., convoquant les préfets à une assemblée spéciale le 3 avril prochain.
- 1443 16-03-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, min. MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, confirmant l'enveloppe budgétaire de 305,000.00 \$ allouée à notre M.R.C.
- 1444 16-03-87 Lettre de MADAME NICOLE DUFRESNE, direction des biens culturels, MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES, accompagnant l'avis de reconnaissance de la Maison John-Yule, à Chambly.
- 1445 17-03-87 Lettre de MONSIEUR LEANDRE FLUET, BUREAU DES RENSEIGNEMENTS AGRICOLES DE ST-BRUNO, demandant une résolution d'intervention gratuite pour les cours d'eau Br.1 Ducharme-Lussier et Br.9 et 10 Ruisseau Coderre.
- 1446 17-03-87 Lettre de MONSIEUR FREDERIC TREPANIER, président B.C.P., demandant l'appui des délégués au Forum face à leur projet.
- 1447 17-03-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL FERNET, dir. gén. U.M.R.C.Q., accompagnant l'opinion juridique face au rôle possible des M.R.C. dans la confection des plans d'urbanisme et de règlements locaux.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1448 19-03-87 Lettre de MADAME MICHELINE MAJOR,
GERVAIS, MAJOR AVOCATS, relativement au
remblayage à l'île Ste-Marie.
- 1449 20-03-87 Lettre de MONSIEUR PIERRE BORDUAS,
administrateur, C.S.M.Q., nous invitant à
participer au colloque de zone les 23 et
24 avril prochains, à Montmagny.
- 1450 20-03-87 Lettre de MONSIEUR BENOIT ARIAL, direc-
teur, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
accusant réception du rapport financier
1986.
- 1451 20-03-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES PATENAUDE,
sec.-trés., M.R.C. HAUT-ST-LAURENT,
demandant l'appui du Conseil face à une
résolution sur les pluies acides.
- 1452 20-03-87 Lettre de MADAME ALINE SAINT-AMAND,
conseiller spécial, CABINET DU MINISTRE
DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant
réception de notre résolution sur la
réaffectation des montants disponibles
dans le cadre de la subvention au Schéma.
- 1453 23-03-87 Lettre de MADAME LOUISE MACDONALD-CHAREST,
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE, nous informant de la fermeture
de certains bureaux régionaux.
- 1454 23-03-87 Lettre de MONSIEUR CLAUDE FOURNIER,
chargé de projets, PROGRAMME P.A.R.C.Q.,
nous informant qu'il nous fera parvenir
les formulaires du programme.
- 1455 23-03-87 Copie conforme de la résolution de SAINT-
MATHIEU-DE-BELOEIL, désignant la M.R.C.
mandataire au programme P.A.R.C.Q.
- 1456 24-03-87 Lettre de MONSIEUR CLAUDE GAUTHIER,
greffier VILLE DE CHAMBLY, accompagnant
les règlements d'emprunts #87-422,
et #87-423 pour avis du Conseil de la
M.R.C.
- 1457 24-03-87 Lettres de MADAME HELENE DRAPEAU,
greffier, ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE, accom-
pagnant les règlements d'emprunts #1283,
#1286 et #1289 pour avis du Conseil de la
M.R.C.

PUBLICATIONS DU MOIS DE MARS 1987

Gazette officielle du Québec	no. 8 25 février 1987
Gazette officielle du Québec	no. 7 18 février 1987
Rapport du comité Philibert Limites de vitesse	février 1987
Quorum	vol. 12, no. 1 mars 1987



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Gazette officielle du Québec no. 8
21 février 1987

Rapport annuel 1985/1986
Le Conseil des services essentiels

Gazette officielle du Québec no. 9
4 mars 1987

Loisir Rive-Sud no. 40
3 mars 1987

Municipalité
M.A.M. mars - avril 1987

Gazette officielle du Québec no. 10
11 mars 1987

Rapport annuel 1986
Centre de bénévolat Vallée du Richelieu

L'Urbaniste hiver 1987

Aménagement et urbanisme:

- document d'accompagnement du Schéma d'Aménagement;
- le comité consultatif d'urbanisme;
- guide explicatif de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Rapport du comité Doyon
application réglementation, questions pénales

L'informatif
le journal d'information de l'association
des techniciens en évaluation foncière volume 1
du Québec printemps 1987

ITEM 12. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune intervention de la part du public.

ITEM 13. VARIA

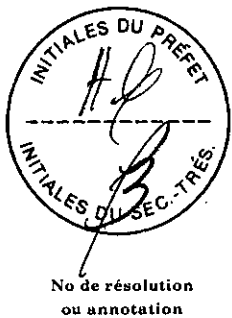
13 a) Evaluation foncière

87-1011

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une équilibrage
du rôle d'évaluation foncière dans la
municipalité de McMasterville;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la refonte du rôle
d'évaluation foncière dans la municipalité de
la Paroisse de Saint-Charles;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la refonte du rôle
d'évaluation foncière, de même qu'à la
confection d'un rôle de valeur locative dans
la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

87-1011
(suite)

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal c'est la municipalité régionale de comté qui est responsable de l'évaluation foncière pour ces municipalités;

ATTENDU QU'un contrat lie actuellement la M.R.C. avec la firme d'évaluateurs MORIN, ROY & ASSOC., et ce, jusqu'à la fin de 1989;

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu entre les secrétaires-trésoriers des municipalités concernées, un représentant de la firme MORIN ROY & ASSOC. et le secrétaire-trésorier de la M.R.C.

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur André-Guy Trudeau
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU DE mandater la firme MORIN, ROY & ASSOC. en fonction de l'offre soumise à chacune des municipalités concernées et comprenant entre autres:

- Équilibrage du rôle à McMasterville

- . une étude d'environ 240 dossiers;
- . une analyse par sondage;
- . un redressement;
- . une mise à jour de toutes les études;
- . une rencontre facultative avec le Conseil;

le coût de réalisation est de 4,277.75 \$ payable au dépôt du rôle.

- Refonte à Saint-Mathieu-de-Beloeil:

- . une visite de chaque propriété (990 dossiers);
- . une séance d'information facultative avec le Conseil et une autre facultative avec les citoyens;
- . une mise à jour de toutes les études;

le coût de réalisation est de 28,215.00 \$ payable en trois versements, soient un tiers au dépôt du rôle, un tiers après l'expédition des comptes de taxes de 1988 et un tiers après l'expédition des comptes de taxes de 1989.

- Rôle de valeur locative à Saint-Mathieu-de-Beloeil:

- . une visite de chacune des propriétés concernées;
- . la réalisation de toutes les études nécessaires;
- . une séance d'information au Conseil avant la confection du rôle;
- . une séance d'information au Conseil et aux citoyens dans la période de dépôt du rôle;

le coût de réalisation est de 6,000.00 \$ payable en deux versements soient un tiers au dépôt du rôle, deux tiers après l'expédition du compte de taxes de 1988.

- Refonte du rôle à Saint-Charles Paroisse:

- . une visite de chaque propriété (785 dossiers);
- . une mise à jour de toutes les études;
- . une séance d'information facultative avec le Conseil et une autre facultative avec les citoyens;



No de résolution
ou annotation

87-1011
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

le coût de réalisation est de 22,372.99 \$ payable en trois versements soient un tiers au dépôt du rôle; un tiers après l'expédition du compte de taxes de 1988 et un tiers après l'expédition du compte de taxes 1989.

QUE la réalisation desdits travaux est conditionnelle à l'adoption des résolutions conséquentes dans chacune des municipalités concernées.

ADOpte A L'UNANIMITE

13 b) Schéma d'Aménagement

Le directeur général dépose à chaque membre du Conseil une copie du Schéma d'Aménagement tel qu'adopté lors de la séance régulière du 5 mars 1987.

13 c) Rencontre avec le ministère des Affaires
municipales

Le ministère des Affaires municipales désire rencontrer tous les élus municipaux, de même que les fonctionnaires intéressés, à une rencontre d'information relativement à la confection des plans d'urbanisme et de la réglementation d'urbanisme.

Les membres du Conseil conviennent que cette rencontre aura lieu le 21 mai prochain à 19 heures 30 à l'hôtel de ville de Saint-Bruno-de-Montarville.


ITEM 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


87-1012

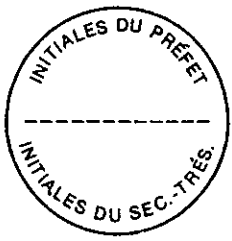
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdeleine
APPUYE PAR Monsieur Jean Tanguay

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**